

obscur, que j'ai eu l'avantage de signaler, l'un des premiers, à la vigilance des gouvernements, et qui grandit dans des proportions si menaçantes pour la paix européenne.

I

Je placerais volontiers, en tête d'une nouvelle étude sur l'Allemagne et la France, l'épigraphe suivante empruntée au discours sur la question romaine, prononcé par M. Thiers, en 1865, à la tribune du Corps législatif : " Il est un danger qui doit sérieusement inquiéter l'Europe, c'est l'ambition de la Prusse."

Je n'aime pas à me citer, mais il faut bien que je prenne les deux brochures que j'ai publiées, en 1865, pour point de départ de mes appréciations actuelles ; ce sera le moyen d'être plus clair et plus court.

Voici ce que j'écrivais, avant le traité de Gastein :

" La lutte entre l'Autriche et la Prusse est peut-être écartée, mais non conjurée, et il faut craindre de la voir prochainement renaître. Cette rupture peut être encore éloignée. Le tempérament patient de l'Allemagne permet d'espérer un rapprochement que personne ne désire autant que moi. Mais si on parvient à ajourner le conflit, pourra-t-on amener un accord durable entre la Prusse et l'Autriche, non-seulement sur la question des duchés de l'Elbe, mais sur un plan de réforme fédérale ? N'y a-t-il pas, entre les deux politiques, des oppositions radicales d'intérêt et d'ambition, dont on peut retarder l'explosion, mais qu'on ne peut supprimer ? On espère aujourd'hui une trêve ; j'ose prédire qu'elle ne conduira pas à une solution et à la paix."

Le lendemain de la signature de la convention de Gastein, j'ajoutais :

" La convention de Gastein n'est pas une paix, c'est à peine une trêve. Bien loin d'être une solution, c'est une voie vers la rupture qu'on a élargie... L'on ne s'entend et l'on ne peut s'entendre ni sur le choix du souverain, ni sur la question de souveraineté et d'indépendance des duchés, ni sur les liens qui doivent les unir à la confédération, c'est-à-dire, sur rien. Cette paix, qui ne résout rien et qui ne réconcilie personne, est elle-même une équivoque, puisque la Prusse n'a accepté ce provisoire que comme un point de départ, une étape, pour aller au delà jusqu'à l'annexion, tandis que l'Autriche ne l'a acceptée que pour revenir en deçà, pour gagner du temps et comme une trêve nécessaire pour reprendre des forces, la veille des hostilités. Voilà le traité de Gastein.

" Ce serait se faire illusion, disais-je, que de croire à une entente réelle et à une solution durable. L'Allemagne de 1815 se transforme. Deux questions la divisent : la question des duchés et la question relative à la réforme fédérale et à la réorganisation militaire. Si l'on ne parvient pas même à se mettre d'accord sur la première, la plus petite des deux ; si elle a été sur le point d'allumer un grave conflit, quelle espérance reste-t-il qu'on s'accorde sur la seconde, qui met en présence les ambitions de la Prusse et de l'Autriche et le problème de leur prépondérance, de leur grandeur et de leur avenir ?

" La convention de Gastein n'est, pour la Prusse, qu'un moyen : gagner du temps ; elle n'a qu'un but : préparer l'alliance française. La politique de la Prusse, que la convention de Gastein révèle, a besoin de l'appui de la France pour réus-